

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20221121-314021-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 décembre 2022

Affiché le 6 décembre 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 21 NOVEMBRE 2022
SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2022**

Suite à la convocation en date du 7 novembre 2022

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Agnès DENYS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Doriane BECUE, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Charlotte PARMENTIER-LECOCQ.

Absent(e)(s) : Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Frédéric DELANNOY, Nicolas LEBLANC, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Françoise MARTIN, Frédérique SEELS.

OBJET : Motion relative à l'irruption d'individus dans les locaux départementaux de la Maison Départementale de l'Insertion et de l'Emploi de Lille présentée par le Groupe Union Pour le Nord

Vu le rapport DAJAP/2022/509

Après avoir adopté à l'unanimité l'amendement proposé en séance par les membres du Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord !

DECIDE à la majorité:

- d'adopter la motion amendée ci-jointe, relative à l'irruption d'individus dans les locaux départementaux de la Maison Départementale de l'Insertion et de l'Emploi de Lille présentée par le Groupe Union pour le Nord.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 16 h 28.

63 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 5 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Messieurs CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, DEGALLAIX, GOKEL et WAYMEL.

Vote intervenu à 16 h 38.

Au moment du vote, 68 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 5

Absents sans procuration : 9

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 73 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention : 0

Total des suffrages exprimés : 73

Majorité des suffrages exprimés : 37

Pour : 67 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord !; Mesdames BAILLEUL, DECODTS, DEROEUX et Monsieur RENAUD, non-inscrits)

Contre : 6 (Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD



Lundi 21 novembre 2022

Séance plénière du Conseil Départemental du Nord

Motion présentée par le Groupe Union Pour le Nord

Le lundi 31 octobre dernier, des agents de la Maison Départementale de l'Insertion et de l'Emploi de Lille ont été agressés verbalement et physiquement par une quinzaine d'individus qui ont fait irruption dans les locaux départementaux situés boulevard de la Liberté.

A l'issue de cette agression, des tracts de propagande ont été laissés et retrouvés sur place sur lesquels on pouvait lire : « *Le plein emploi, il ne passera pas par moi* », « *Le travail est à la vie ce que le pétrole est à la mer* », ou encore « *Le patronat nous pisse dessus et les médias nous disent qu'il pleut* ».

Franchissant un stade supplémentaire dans la violence sémantique, un tract s'intitule : « *Première sommation* » et revendique : « *En ce jour de la fête des morts* » de « *venir harceler les harceleurs* ».

Sur la base de ces éléments et sans préjuger de l'enquête policière actuellement en cours, il semblerait que les agresseurs appartiennent à une mouvance extrémiste.

Aussi et par la présente motion, les élus du Conseil Départemental du Nord, réunis en séance plénière le 21 novembre 2022, expriment leur total soutien et leur solidarité à l'égard des agents départementaux accusés par leurs agresseurs de « *traquer, humilier et virer les allocataires* », alors que ces agents accomplissent leur mission de service public avec une écoute, une bienveillance et une humanité qui méritent le plus grand respect,

Les élus départementaux expriment aussi leur condamnation républicaine la plus ferme de cette agression inacceptable perpétrée par des extrémistes, agression qui réclame des sanctions exemplaires de la part de la Justice,

Les élus départementaux expriment enfin leur conviction que c'est bien dans la reprise d'une activité, le retour à l'emploi, ou plus généralement l'accompagnement par l'insertion, que les allocataires du Revenu de Solidarité Active retrouveront la dignité et l'autonomie auxquelles ils aspirent et vers lesquelles le Département du Nord se doit de les accompagner.

Doriane BECUE, 1^{ère} Vice-présidente

Union Pour le Nord

Majorité Départementale Union Pour le Nord - 2, rue Jacquemars Giélée - 59047 Lille cedex

Tél. : 03 59 73 84 98

CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunion du 21 novembre 2022

OBJET : Motion relative à l'irruption d'individus dans les locaux départementaux de la Maison Départementale de l'Insertion et de l'Emploi de Lille présentée par le Groupe Union Pour le Nord

Dans le respect du Règlement intérieur du Conseil départemental du Nord et conformément à son article 44, les membres du Groupe Union pour le Nord ont déposé une motion lors de la réunion du Conseil départemental du 21 novembre 2022 signée de Monsieur Paul Christophe, Président du Groupe Union pour le Nord.

Cette motion est relative à l'irruption d'individus dans les locaux départementaux de la Maison Départementale de l'Insertion et de l'Emploi de Lille. Elle est jointe en annexe du rapport.

Je propose au Conseil Départemental :

- de se prononcer sur la motion, ci-jointe, relative à l'irruption d'individus dans les locaux départementaux de la Maison Départementale de l'Insertion et de l'Emploi de Lille présentée par le Groupe Union pour le Nord.

Christian POIRET
Président du Département du Nord



Lundi 21 novembre 2022

Séance plénière du Conseil Départemental du Nord

Motion présentée par le Groupe Union Pour le Nord

Le lundi 31 octobre dernier, des agents de la Maison Départementale de l'Insertion et de l'Emploi de Lille ont été agressés verbalement et physiquement par une quinzaine d'individus qui ont fait irruption dans les locaux départementaux situés boulevard de la Liberté.

A l'issue de cette agression, des tracts de propagande ont été laissés et retrouvés sur place sur lesquels on pouvait lire : « *Le plein emploi, il ne passera pas par moi* », « *Le travail est à la vie ce que le pétrole est à la mer* », ou encore « *Le patronat nous pisse dessus et les médias nous disent qu'il pleut* ».

Franchissant un stade supplémentaire dans la violence sémantique, un tract s'intitule : « *Première sommation* » et revendique : « *En ce jour de la fête des morts* » de « *venir harceler les harceleurs* ».

Sur la base de ces éléments et sans préjuger de l'enquête policière actuellement en cours, il semblerait que les agresseurs appartiennent à une mouvance extrémiste.

Aussi et par la présente motion, les élus du Conseil Départemental du Nord, réunis en séance plénière le 21 novembre 2022, expriment leur total soutien et leur solidarité à l'égard des agents départementaux accusés par leurs agresseurs de « *traquer, humilier et virer les allocataires* », alors que ces agents accomplissent leur mission de service public avec une écoute, une bienveillance et une humanité qui méritent le plus grand respect,

Les élus départementaux expriment aussi leur condamnation républicaine la plus ferme de cette agression inacceptable perpétrée par des extrémistes, agression qui réclame des sanctions exemplaires de la part de la Justice,

Les élus départementaux expriment enfin leur conviction que c'est bien dans la reprise d'une activité et le retour à l'emploi que les allocataires du Revenu de Solidarité Active retrouveront la dignité et l'autonomie auxquelles ils aspirent et vers lesquelles le Département du Nord se doit de les accompagner.

Pour les élus de la majorité départementale Union pour le Nord

Paul Christophe, Président

Union Pour le Nord



Lundi 21 novembre 2022

Séance plénière du Conseil Départemental du Nord

Motion présentée par le Groupe Union Pour le Nord

Le lundi 31 octobre dernier, des agents de la Maison Départementale de l'Insertion et de l'Emploi de Lille ont été agressés verbalement et physiquement par une quinzaine d'individus qui ont fait irruption dans les locaux départementaux situés boulevard de la Liberté.

A l'issue de cette agression, des tracts de propagande ont été laissés et retrouvés sur place sur lesquels on pouvait lire : « *Le plein emploi, il ne passera pas par moi* », « *Le travail est à la vie ce que le pétrole est à la mer* », ou encore « *Le patronat nous pisse dessus et les médias nous disent qu'il pleut* ».

Franchissant un stade supplémentaire dans la violence sémantique, un tract s'intitule : « *Première sommation* » et revendique : « *En ce jour de la fête des morts* » de « *venir harceler les harceleurs* ».

Sur la base de ces éléments et sans préjuger de l'enquête policière actuellement en cours, il semblerait que les agresseurs appartiennent à une mouvance extrémiste.

Aussi et par la présente motion, les élus du Conseil Départemental du Nord, réunis en séance plénière le 21 novembre 2022, expriment leur total soutien et leur solidarité à l'égard des agents départementaux accusés par leurs agresseurs de « *traquer, humilier et virer les allocataires* », alors que ces agents accomplissent leur mission de service public avec une écoute, une bienveillance et une humanité qui méritent le plus grand respect,

Les élus départementaux expriment aussi leur condamnation républicaine la plus ferme de cette agression inacceptable perpétrée par des extrémistes, agression qui réclame des sanctions exemplaires de la part de la Justice,

Les élus départementaux expriment enfin leur conviction que c'est bien dans la reprise d'une activité, le retour à l'emploi, ou plus généralement l'accompagnement par l'insertion, que les allocataires du Revenu de Solidarité Active retrouveront la dignité et l'autonomie auxquelles ils aspirent et vers lesquelles le Département du Nord se doit de les accompagner.

Doriane BECUE, 1^{ère} Vice-présidente

Union Pour le Nord

Majorité Départementale Union Pour le Nord - 2, rue Jacquemars Giélée - 59047 Lille cedex

Tél. : 03 59 73 84 98